

■ À l'agenda

■ LE PECQ

Fermeture des terrains de football

Pour permettre la remise en état du gazon, les trois terrains de football du stade Louis-Raffegaud seront inaccessibles durant la période estivale : du 25 juin au 20 août pour le terrain 2, du 2 juillet au 27 août pour le terrain 1 et du 9 juillet au 3 septembre pour le terrain 3.

Exposition sur la presse

Du 7 juillet au 8 septembre, l'hôtel de Ville du Pecq mettra la presse à l'honneur à travers deux expositions : « De la Une à la Pub » et « Cabu, dessinateur citoyen ». Provenant des archives départementales des Yvelines, la première porte un regard sur l'âge d'or du journal d'opinion de 1848 à 1945 en donnant les clés de lecture de la presse à cette époque. La seconde exposition est consacrée au dessinateur Cabu. Cette dernière avait été confiée, par l'artiste lui-même, au musée du Vivant AgroParis-Tech, et comporte une collection exceptionnelle de dessins, depuis son plus ancien (1954) à sa mort en 2015. Toutes ces œuvres parlent de nature, d'agriculture et d'écologie. Entrée libre.

■ LE PECQ

ENFANTS ET ADULTES. Choisissez votre stage pour cet été

Cet été, les associations de la Ville du Pecq proposent différents stages aux Alpicois.

▲ Stage de voile

Du 7 juillet au 13 juillet et du 27 août au 1^{er} septembre, le Yacht Club du Pecq propose aux enfants, à partir de 8 ans, deux stages de voile, également ouverts aux adultes, à la journée (de 9h à 17h) ou à la demi-journée (de 14h à 17h). Base nautique Marcel-Guillot, boulevard de la Libération. Tarifs, renseignements et inscriptions sur ycpccq.fr

▲ Stage multisports

Au gymnase Jean-Moulin, un stage multisports organisé par l'US Pecq Judo. Du 9 au 13 juillet de 9h à 17h, les enfants âgés de 4 à 12 ans pourront s'essayer à différentes activités : judo, sport collectif, jeux variés et chasse au trésor. Tarifs et renseignements au 01 39 76 51 31 ou omnispport@uspecq.com

▲ Stage de tennis et padel

L'US Pecq Tennis / Padel organise plusieurs stages de tennis et de padel, ouverts à tous (adhérents et non adhérents).

- Tennis. Pour les jeunes de 6 à 17 ans : du 9 au 12 juillet, du 16 au 19 juillet et du 27 au 30 août de 10h à 12h30. Pour les adultes : du 9 au 13 juillet de 19h à 20h30 ou de 20h30 à 22h.

- Padel. Pour les jeunes de 5 à 17 ans : les 5, 6, 9, 10 et 11 juillet de 9h à 17h. Pour les adultes :

TRANSPORTS GRATUITS. 150 « pass'local » vont être distribués

Fruits d'un partenariat avec la Communauté d'agglomération Saint-Germain boucles de Seine (Casgbs), 150 « pass'local » vont être distribués d'ici la fin de l'année.

« Il est précisé dans la convention que la commune s'engage à distribuer 150 cartes « Pass'local » minimum par an, à instruire elle-même les demandes et à fournir aux bénéficiaires leur Pass'local. » Rappelons que le Pass'local permet à des personnes en difficulté de se déplacer gratuitement. Cyrille Peytavin, maire adjoint en charge de la sécurité, des transports et de la circulation, a détaillé une convention passée par la commune avec l'agglomération.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016 la Casgbs exerce la compétence transport pour le compte de ses communes membres, dont le Pecq. L'agglomération est alors signataire en ce qui concerne l'ensemble des documents conclus avec Ile-de-France mobilités (ex Stif). Elle gère à



Le Pass'local permet à des personnes en difficulté de se déplacer gratuitement.

ce titre le dispositif Pass'local instauré par la commune dans le cadre de la convention partenariale relative au réseau « Entre Seine et forêts ». « Les

communes décident individuellement, au titre de leur politique sociale, de la mise en place de ce réseau sur leur territoire. Il leur revient donc

d'en assurer le financement », a expliqué Cyrille Peytavin.

Différentes conditions d'obtention

La Casgbs règle à la société Transdev les factures liées au Pass'local, chaque ville devant ensuite rembourser à l'agglomération la part qui lui incombe. Cette part est calculée à partir du nombre de validation de coupons de circulation locale et sur la base du prix du ticket (en carnet plein tarif). Les coûts de fabrication de la carte personnalisée et du coupon de circulation sont à la charge de la commune. La convention avec l'agglomération fixe les modalités de re-facturation du montant Pass'local. Cyrille Peytavin a indiqué que les conditions d'obtention du Pass'local restent inchangées. Les personnes à la retraite doivent présenter une

carte, pour les plus de 62 ans, justifiant de leur situation (sous réserve de certaines conditions de ressources). Les demandeurs d'emploi doivent également avoir une carte certifiant de leur absence de travail (d'une durée de validité de trois mois).

Quatre communes ont recours au Pass'local

Enfin, les personnes invalides à plus de 80 % sont dans l'obligation de posséder une carte « invalidité ». La Communauté d'agglomération établira chaque année la facturation pour la Ville. Le maire, Laurence Bernard, a précisé que « quatre communes de la Casgbs, dont Le Pecq, ont actuellement recours au Pass'local ».

S.R.

■ MONTESSON

Théophile-Roussel se met au street art



Le projet de ce festival est né du succès d'ateliers de street art proposés précédemment.

C'est une première au centre hospitalier Théophile-Roussel de Montesson. Du 2 au 6 juillet, l'établissement public de santé mentale des Yvelines et Hauts-de-Seine va proposer un festival de street art grâce au soutien de divers partenaires dont pour le Lions Club de Houilles Victor-Schoelcher. « Ce projet est né du succès des ateliers de Street art menés par 2H, le Graffeur artiste ovoillois, créateur de performances et intervenant street art en milieu scolaire et structures spéciali-

sées, auprès de plusieurs unités du CH Théophile-Roussel depuis fin 2016, expliquent les organisateurs. C'est lors de ces ateliers de personnalisation de toiles et de casquettes que le service culture de l'hôpital réalise le succès de cet art issu de la culture urbaine auprès de l'ensemble des patients, tous âges et profils confondus. »

Atelier de découverte, exposition, fresque

Cette première édition ne

s'adressera qu'aux patients, enfants, adolescents et adultes, ainsi qu'aux personnels soignants. Au cours de cette semaine, ces derniers pourront profiter d'ateliers de découverte du graffiti, d'une exposition sur la culture urbaine ou encore participer à la réalisation, par des artistes professionnels, d'une grande fresque de 3x9 mètres sur un mur de l'établissement. Celle-ci sera présentée au public extérieur lors de journées du patrimoine.

Ph. R.



Les Alpicois ont le choix entre de nombreuses activités pour cet été.

les 5, 6, 9 et 10 juillet de 19h à 20h30 ou de 20h30 à 22h.

- Stage de tennis-padel et multi-activités : pour les jeunes de 5 à 17 ans du 27 au 30 août de 9h à 17h. Tarifs et renseignements au 01 39 76 91 14 ou uspecqtennis@fft.fr

▲ Maison pour Tous

C'est une nouveauté, l'association Maison pour Tous organise deux stages. Stage d'initiation à la sophrologie, du 9 au 12 juillet de 20h à 21h. Tarif : 50€ les 4 soirées (+ 5€ pour les non-adhérents).

Stage d'arts plastiques autour des œuvres de Marc Chagall et du monde du cirque. Pour les enfants de 7 à 12 ans. Du 9 au 12 juillet de 14h à 15h30. Tarifs : 60€ (+ 5€ pour les non-adhérents) Centre culturel André-Malraux, 3 bis quai Voltaire. Renseignements et inscriptions sur maisonpourtous-lepecq.fr

ou au 01 39 73 48 22.

▲ Association Taino

L'association Taino proposera des ateliers bilingues français-espagnol qui se dérouleront du 9 au 13 juillet de 9h à 17h en salle Jacques-Tati. Les enfants de 3 à 12 ans partiront sur les traces des créatures légendaires de la mythologie grecque (licornes, minotaures et autres chevaux ailés) par le biais des arts plastiques, de la musique ou du théâtre. Le tout encadré par des animateurs bilingues bénévoles. L'intégralité des bénéfices de cette semaine sera reversée à la Fondation Grandir qui accueille des enfants des quartiers défavorisés de Bogotà en Colombie. Tarifs : 150€ la semaine, 35€ la journée. Renseignements et inscriptions au 06 15 39 62 99 ou association.taino@gmail.com